



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

impôts et taxes

Question écrite n° 44684

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer. Ce rapport préconise de recourir davantage à l'imposition du patrimoine, en particulier foncier, afin de réduire la sensibilité de leurs recettes fiscales à la conjoncture économique. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Texte de la réponse

La Cour des comptes vient de rendre un rapport le 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer, préconisant notamment de recourir d'avantage à l'imposition du patrimoine, en particulier foncier, afin de réduire la sensibilité des recettes fiscales à la conjoncture économique. Le Gouvernement analysera précisément cette recommandation qui vient d'être faite par la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44684

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12577

Réponse publiée au JO le : [31 décembre 2013](#), page 13587